

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2021



Madame, Monsieur,

Malgré cette année 2020 difficile au regard de la crise sanitaire que nous traversons, nous nous sommes efforcés de continuer à fonctionner en nous adaptant au contexte : respect du protocole sanitaire et mise en place de l'enseignement à distance, avec des difficultés liées d'une part aux équipements des élèves et de leur accès à internet, et d'autre part du réseau informatique du lycée qui doit être rénové.

Un investissement financier important (250 k€) pour faire évoluer l'infrastructure est en cours, et les premières évolutions du cœur de réseau ont été effectuées en ce début d'année scolaire 2020. Mais il nous faut continuer, changer les PC des salles, les serveurs, ...

Le lycée Pierre TERMIER s'est toujours investi dans la réussite de ses élèves, et leur préparation aux études supérieures dans les meilleures conditions, avec encore cette année un bon taux de réussite aux examens (99,2%). Mais ce n'est pas tout : PIERRE TERMIER, c'est aussi un nombre important d'élèves s'orientant vers des filières supérieures scientifiques et technologiques :

FORMATION POST-BAC	Baccalauréat général	Baccalauréat STI2D
BTS – DUT	20%	65%
CPGE – Prépas intégrées	25%	10%
FAC – PACES – Staps	40%	10%
Formations diverses	15%	15%

Nos filières nécessitent des investissements permanents afin que les systèmes sur lesquels nous les formons ne soient pas obsolètes : le bac technologique Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D), nos BTS Assistance Technique d'Ingénieur et Systèmes Numériques option « Electronique & Communications », ont besoin régulièrement de mettre à jour les logiciels, les matériels dans les laboratoires. C'est pour cette raison que nous nous tournons vers vous pour la taxe d'apprentissage, financement primordial de nos équipements. Depuis septembre 2020 nos deux BTS Assistance Technique d'Ingénieur (ATI) et Systèmes Numériques (SN) option « Electronique & Communications » qui se déroulaient jusqu'à présent en formation initiale, se voient désormais proposés en apprentissage. Convaincu que les formations professionnelles se doivent d'être en lien constant avec l'industrie, et doivent répondre à vos besoins, nous avons missionné M. Jean-Alain CORTIULA pour faciliter le lien et les échanges avec les entreprises, recenser leurs besoins en matière de formation et adapter nos contenus de formation.

Madame, Monsieur, je vous prie de croire à notre plus grand intérêt et dévouement pour vos futurs recrutements, et, en vous remerciant par avance pour votre aide, nous vous présentons nos meilleures salutations.

Franck PEYRARD - Chef d'établissement.

## DOMAINES de COMPETENCE de nos ETUDIANTS :



**ORGANISATION INDUSTRIELLE :**  
Etude ISO 9001, 14001, 18001, Gestion de stocks, procédures.



**ADAPTATION DE L'OUTIL DE PRODUCTION :**  
Planification, outils de la qualité.



**BUREAUTIQUE :**  
Tableur, rapports (pack office), rédaction de documents techniques



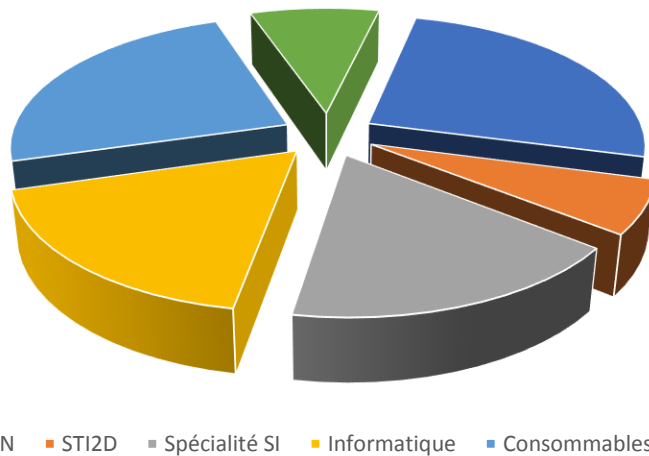
**INSTALLATION DE MATERIEL :**  
Domaine du numérique.



**MAINTENANCE :**  
Tests, mesures et caractérisations.

## Utilisation de la Taxe – Année 2020 :

Répartition de la TA - Année 2020



### Principaux investissements :

BTS SN : 25%

Spécialité SI : 17%

Informatique : 18%

**Consommables et petit matériel : 25%**

**CBH - Module d'insertion professionnelle : 10 %**

## Projets 2021 :

Promouvoir et développer nos BTS en apprentissage pour créer une demi-division de chaque BTS en formation initiale et en apprentissage.

Acquérir du matériel pédagogique professionnalisant pour nos formations de BTS en apprentissage.

Poursuivre les modules de formation à l'insertion professionnelle pour nos étudiants de BTS.

Poursuivre la rénovation du parc informatique.

Péreniser la mise en œuvre de projets de qualité qui nécessitent de gros besoins en petit matériel et en consommable.

## COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE AU LYCEE PIERRE TERMIER

### AVANT

TAXE D'APPRENTISSAGE 0,68% de la masse salariale		
HORS QUOTA	QUOTA	Part Régionale
23%	26%	51%

Le lycée Pierre Termier n'est éligible qu'au solde de la taxe d'apprentissage au titre de la fraction hors quota (13% des montants collectés) pour 3 de ses formations ce qui a induit une baisse très importante des montants collectés.

### AUJOURD'HUI

TAXE D'APPRENTISSAGE 0,68% de la masse salariale	
HORS QUOTA - SOLDE (Contribution à la formation professionnelle)	QUOTA (TAXE d'APPRENTISSAGE) Financement des formations en apprentissage
13%	87%



**Versement DIRECT au lycée Pierre Termier**

### Votre contact TAXE d'APPRENTISSAGE :

**M. Gilbert MARTINET**

Directeur délégué à la formation.

[Ddfpt.martinet@lycee-pierretermier.org](mailto:Ddfpt.martinet@lycee-pierretermier.org)

Tél : 04-76-01-22-41

06-19-44-20-19

### Comment procéder au versement :

Remplissez le bordereau ci-joint accompagné de votre versement (si chèque) et adressez-le à :

**Lycée Pierre Termier**

Service de gestion de la Taxe d'apprentissage

5 bis rue Joseph Fourier

38028 GRENOBLE cedex 01

**TAXE D'APPRENTISSAGE 2021****BORDEREAU de VERSEMENT 2021 – LYCEE PIERRE TERMIER****CONTRIBUTION A LA FORMATION – SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE**

Le lycée Pierre Termier est éligible au solde de la Taxe d'apprentissage au titre de ses formations de BTS et du baccalauréat technologique STI2D.

En 2021, vous devez flécher un établissement. Choisissez de verser votre solde de 13% de la taxe d'apprentissage au lycée Pierre Termier.

Votre contribution doit être versée directement au lycée, sans intermédiaire, par chèque ou par virement bancaire.

**VERSEMENT AU TITRE DES FORMATIONS (cochez les cases correspondantes)**

- BTS Systèmes numériques – Option électronique et communication**
- BTS Assistance technique d'ingénieurs**
- Baccalauréat technologique STI2D**

**VOTRE ENTREPRISE**

<b>NOM de l'entreprise</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Code postal et ville</b>	
<b>Numéro SIRET</b>	
<b>Numéro TVA Intra</b>	

**LE / LA RESPONSABLE TAXE D'APPRENTISSAGE**

<b>NOM - Prénom</b>	
<b>Fonction</b>	
<b>Code postal et ville</b>	
<b>Numéro de téléphone</b>	
<b>Adresse EMAIL</b>	

**REGLEMENT PAR (cochez la case correspondante ).**

- Chèque (à l'ordre de : Association Pierre Termier)
- Virement bancaire (voir R.I.B. en page 4).

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

### BORDEREAU de VERSEMENT 2021 – LYCEE PIERRE TERMIER

#### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE DU LYCEE PIERRE TERMIER.

 <b>CAISSE D'ÉPARGNE</b>		<i>Relevé d'identité Caisse d'Épargne</i>				
CE RHONE ALPES						
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.						
13825	00200	08772833176	85	CE RHONE ALPES		
<i>clétab</i>	<i>clguichet</i>	<i>n/compte</i>	<i>clnce</i>	<i>domiciliation</i>		
<b>IBAN</b>						
FR76	1382	5002	0008	7728	3317	685
<b>BIC</b>						
C	E	P	A	F	R	P
P	P	3	8	2		
AGENCE ESS ISERE 2 SAVOIE 663 AVENUE RENE CASSIN 73290 LA MOTTE SERVOLEX Tél.:			<i>Intitulé du compte</i> ASSOCIATION PIERRE TERMIER 5 B RUE JOSEPH FOURIER 38028 GRENOBLE CEDEX 1			



Merci d'envoyer ce document dûment complété, accompagné de votre versement dans le cas où vous choisissez de régler par chèque, avant le 31 mai 2021 à :

**Lycée Pierre Termier**  
**5 bis rue Joseph Fourier**  
**38028 Grenoble cedex 01**  
**Tél : 04 76 54 57 81**  
[www.lycee-pierretermier.org](http://www.lycee-pierretermier.org)



Une fois votre versement réceptionné, le lycée Pierre Termier vous enverra **un reçu libératoire**, attestant de votre versement.

#### Votre contact taxe d'apprentissage :

**M. Gilbert MARTINET**

**Directeur délégué à la formation.**

[Ddfpt.martinet@lycee-pierretermier.org](mailto:Ddfpt.martinet@lycee-pierretermier.org)

**Tél : 04-76-01-22-41**

**06-19-44-20-19**